

Agent sécurité cabine dans l'armée de l'air (Hôtesse de l'air)

Postes à pourvoir à : Vélizy (78) et Creil (60)

Son rôle



- Accueillir les passagers et veiller à leur confort,
- Assurer le service et la sécurité à bord des avions de transport "logistique" de la brigade aérienne d'appui et de projection (BAAP), sous la responsabilité d'un chef de cabine (sur gros porteur type "Airbus"), ou directement sous celle du commandant de bord (sur bi et triréacteurs d'affaire type Falcon).

La bonne voie pour vous si

- Vous êtes **disponible**,
- Vous appréciez les **rôles relationnels liés à l'accueil**,
- Vous appréciez les **responsabilités** liées à la sécurité à bord.

Les conditions d'accès

- Nationalité française,
- Moins de 30 ans à la signature du contrat,
- Niveau scolaire : baccalauréat général, technologique ou professionnel,
- Être médicalement apte à occuper un emploi de navigant,
- Avoir un bon niveau scolaire d'anglais.

La formation

Formation rémunérée dès l'entrée.

1/ **formation militaire** de 8 semaines à Orange (Vaucluse),

2/ attribution du **certificat militaire élémentaire**,

3/ **formation professionnelle complémentaire**, 2 phases :

- 6 semaines "tronc commun" à l'Escadrille d'instruction des équipages "Airbus" de Creil (formation aéronautique générale et sécurité - stage BEPN Air France)

- 1 stage de formation spécifique d'une durée variable, fonction de l'affectation (ET 3/60 "Esterel" - Creil/ET 60 Villacoublay) et de la machine.

Les perspectives d'évolution

- De grade d'aviateur jusqu'au grade de caporal-chef après 4 ans de service,
- Possibilité de devenir chef de cabine après sélection pour les militaires du rang, admis à intégrer le corps des sous-officiers du personnel non navigant (passerelle tardive)

La rémunération

• A l'entrée en école (aviateur) : **1 278 € net**

• A l'obtention du grade de caporal : **1 360 € net** • A l'obtention du grade de caporal-chef : **1 385 € net**

Solde au 1er janvier 2018 pour un célibataire Montants non contractuels susceptibles de modifications.

Contact pour le département des Yvelines et de l'Essonne :

CIRFA de VERSAILLES – 7, rue des Chantiers – 01 39 25 92 19